

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 5 octobre 2010 portant nomination au Conseil national de la chirurgie

NOR : SASH1030981A

La ministre de la santé et des sports et la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,
Vu le décret n° 2008-525 du 3 juin 2008 relatif à la création et aux missions du Conseil national de la chirurgie ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2008 fixant la composition du Conseil national de la chirurgie ;

Vu l'arrêté du 6 juin 2008 modifié portant nomination au Conseil national de la chirurgie,

Arrêtent :

Article 1^{er}

L'arrêté du 6 juin 2008 susvisé portant nomination au Conseil national de la chirurgie est modifié comme suit :

I. – À l'article 2, les mots : « M. le professeur Xavier BARRAL » sont ajoutés après les mots : « M. le docteur Jean-Luc BARON » et les mots : « M. le professeur Henri GUIDICELLI, rapporteur du Conseil national de la chirurgie auprès du directeur de l'hospitalisation et de l'organisation des soins » sont supprimés.

II. – À l'article 1^{er}, les mots : « M. le Pr Xavier BARRAL. » sont supprimés.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 5 octobre 2010.

La ministre de la santé et des sports,
ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN

*La ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche,*
VALÉRIE PÉCRESSE